



Communiqué de presse

Rencontres Tourisme & Territoires de la voie d'eau **Une opportunité d'affaires pour les acteurs du tourisme fluvial !**

Les 12 et 13 octobre 2011
à l'Institut du Monde Arabe
75005 Paris

Béthune, le 11 octobre 2011 – Conscient de l'opportunité que le tourisme fluvial représente pour l'économie des territoires, Voies navigables de France (VNF) a souhaité réunir l'ensemble des parties prenantes du secteur afin de faciliter les échanges et l'émergence d'initiatives innovantes, en organisant, les 12 et 13 octobre 2011, les premières rencontres d'affaires du tourisme fluvial à l'Institut du Monde Arabe à Paris. A cette occasion, VNF dévoilera en avant-première le bilan de la saison touristique 2010.

Partager les expériences et faire naître des initiatives innovantes

Dotée du plus long réseau fluvial exploitable d'Europe avec **8 500 km de voies navigables**, accueillant près de **11 millions de passagers par an**, la France bénéficie d'un potentiel élevé de développement du tourisme fluvial, générateur de retombées économiques considérables pour les territoires traversés.

Voies navigables de France, gestionnaire du réseau fluvial, a souhaité que toutes les parties prenantes de l'économie du tourisme fluvial, collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces bords à voie d'eau, opérateurs de tourisme, entreprises d'équipement et d'aménagements, monteurs de projets... puissent partager leurs expériences et renforcer ainsi la synergie de leurs actions.

Les « 1ères Rencontres Tourisme et Territoire de la Voie d'Eau » ont pour objectif de favoriser la création d'un véritable réseau du tourisme fluvial, sur et autour de la voie d'eau, de renforcer la capitalisation des expériences et de faciliter l'émergence et la réalisation de nouveaux projets ancrés dans nos territoires, dans le respect de l'environnement et au bénéfice de notre économie.

Autour des Rendez-vous d'affaires, des tables rondes et des conférences

Ces Rencontres « Tourisme & Territoires » s'organisent autour de trois grands temps forts :

1. Lors des **rendez-vous d'affaires**, les régions et les collectivités territoriales échangeront avec les opérateurs du tourisme fluvial impliqués dans le développement local. En amont de cet événement, une enquête auprès des participants a été menée par VNF pour connaître leurs intérêts et répondre ainsi à leurs attentes. Il en résulte des rendez-vous d'affaires BtoB préprogrammés et personnalisés, comme un « business speeddating ».
2. **Trois tables rondes avec des experts du secteur fluvial et des collectivités territoriales :**

➤ **Les marchés du tourisme fluvial : innovation et diversification**

12 octobre de 14h45 à 16h :

Patrick SCHMITTER, président de Croisieurope

Eric DELMAS, représentant de la société Nicols

Fabienne LEMOINE, fondatrice de l'agence de marketing Cutty Sark

Jean-Marie QUIERAUD, représentant de Global River Cruises

Philippe CALAMEL et Grégory GODDARD, représentants de la Fédération Française des Ports de Plaisance

➤ **La création d'entreprises dans le tourisme fluvial**

13 octobre de 10h45 à 12h15

Danièle ROUGANNE, déléguée générale d'Entreprendre Pour le Fluvial (EPF)
Véronique VERGES, direction du Développement Tourisme chez VNF
Jean-Louis LABELLE, représentant du Crédit Coopératif
Albert OLLIVIER, représentant de Fluvial Initiative
Sylvie BOUDET, représentante de SIAGI
Patrick STRASSER, représentant d'OSEO
Philippe GANDILLET, représentant de la Banque Populaire Val de France

➤ **Les territoires de la voie d'eau : se mettre en projet autour du tourisme fluvial**

13 octobre de 15h à 16h30

Guy TOYE, président de la Dutch Barge Association
Gilles PURIER, directeur technique national adjoint de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron
Gabrielle LABESCAT, représentante d'Atout France
Jean-Louis ACHART, représentant de l'association « Au Fil de l'Eau »
Patrick LE BELLEC, chargé de mission « Jardins-barges » à la ville de Dunkerque
Marie-Laure KRESEC, coordinatrice des projets sur la rivière Sambre, Cabinet EVOLI

3. **Une conférence** animée par Ports de Paris :

- **Le 13 octobre de 14h à 15h** : Hervé MARTEL, directeur général de Ports de Paris, présentera en avant-première le projet « **Plan Tourisme Plus** ».

Un évènement riche en interactions

Au total, plus de **250 participants sont attendus**, parmi lesquels :

- Des **collectivités locales** ayant des projets de renouvellement de concessions, d'extensions, d'ouverture d'itinéraires et de perspectives de création de tourisme fluvial ;
- Des **opérateurs de tourisme fluvial** tels que les sociétés de bateaux, de croisières, d'ingénierie touristique ;
- Des **gestionnaires de ports** ;
- Des **investisseurs** traditionnels ou impliqués dans la green economy ;
- Des **fédérations et associations de loisirs nautiques**, véloroutes ou randonnées, des représentants de l'industrie nautique et équipements de plaisance contribuant à l'économie générale du tourisme fluvial ;
- Des **Comités Régionaux de Tourisme** (CRT) et **Comités Départementaux de Tourisme** (CDT) participant activement au modèle économique de la voie d'eau.

Les exposants présents sur ces Rencontres partagent tous un intérêt commun : développer leur marché dans le tourisme fluvial et présenter des projets innovants aux collectivités et investisseurs impliqués dans ce secteur d'activités.

Deux partenaires de premier ordre parrainent cette première édition : **Ports de Paris** et le **CRT Ile-de-France**.

50 exposants ont d'ores et déjà confirmé leur participation, parmi lesquels : Atout France, Croisieurope, La Lyonnaise des Eaux, Bateaux Parisiens ou encore la Communauté de l'Agglomération Creilloise...

VNF garant du développement du tourisme fluvial

En tant qu'Etablissement public du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, du Logement et du Transport, le développement du tourisme fluvial fait partie des compétences de VNF. Sa mission est **d'offrir la meilleure qualité de service aux usagers et de développer des activités autour de la voie d'eau dans le respect de l'environnement et de la ressource en eau**.

La politique de VNF en matière de tourisme fluvial se décline en trois axes principaux :

- ✓ **Définir un dispositif cohérent de services aux usagers permettant la valorisation des équipements et des lieux de vie de la voie d'eau**. Cela passe notamment par la mise en place de schémas de structuration.
- ✓ **Accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement local** en développant, entre autres, les partenariats avec le fluvestre : le cyclotourisme, la randonnée, la pêche, les activités nautiques...
- ✓ **Développer et animer l'Observatoire du tourisme fluvial** et le réseau d'observateurs mis en place il y a 10 ans dont le rôle est de fournir des données quantitatives et qualitatives nécessaires au développement d'un tourisme raisonné. L'Observatoire permet d'analyser les filières économiques du tourisme fluvial et d'avoir une bonne visibilité de cette activité.

Pour accéder à l'ensemble des informations liées à cette manifestation, rendez-vous sur
<http://www.rencontrestourismeterritoires-vnf.fr>

[A propos de Voies navigables de France :](#)

Établissement public du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, du Logement et du transport, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 100 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial. L'établissement joue également un rôle essentiel de promotion et de développement de la voie d'eau, et notamment du transport fluvial. 4 700 agents de l'Etat et de Voies navigables de France sont mobilisés sur tout le territoire.

Les missions de VNF

- ≈ Gérer, entretenir et exploiter 6 100 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, près de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public en bord à voie d'eau.
- ≈ Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen
- ≈ Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF)
- ≈ Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes
- ≈ Favoriser le report modal et les logistiques multimodales
- ≈ Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages
- ≈ Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires
- ≈ Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique
- ≈ Encourager et développer la production d'énergies douces
- ≈ Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages

www.vnf.fr

Contacts Presse

Voies navigables de France
Direction de la Communication
Pauline Leybold
01 44 89 65 00
pauline.leybold@vnf.fr

Open2Europe

Caroline VALLETTE / Pierrick PICHOT
+33 1 55 02 15 21 / +33 1 55 02 27 86
c.vallette@open2europe.com / p.pichot@open2europe.com